

*Le budget—M. McGrath*

Que prévoit le budget pour tâcher de régler le problème du chômage? Nous devrions examiner quel est le niveau de l'embauche depuis 1981, c'est-à-dire le nombre d'emplois disponibles. En 1981, il y avait 10.933 millions d'emplois au Canada et il n'y en a plus que 10.511 millions en 1983, ce qui représente une perte de 422,000 emplois. Et, pourtant, la main-d'œuvre active s'accroîtra à un rythme nettement plus rapide que toute création d'emplois pouvant découler des mesures budgétaires énoncées par le ministre.

Pour ce qui concerne 1983-1984, voyons ce que le ministre des Finances compte faire, par l'entremise du ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy), des plus de 440 millions réservés à la création directe d'emplois. En 1983-1984, nous pouvons compter sur 36,000 emplois grâce au programme RELAIS, de même que 27,000 grâce aux programmes spéciaux d'initiative jeunesse et 5,000 grâce à des projets d'emploi spéciaux, et ainsi de suite. Ces fonds serviront toutefois à créer des emplois pour 6 p. 100 seulement de tous les Canadiens qui sont en chômage cette année, soit un total de 101,000 emplois.

Qu'en est-il de la promesse faite par le ministre des Finances? Où sont les dispositions qui devaient être prises? J'aurais bien voulu entendre le ministre prévoir des stimulants au secteur privé sous forme de crédits d'impôt remboursables à l'emploi. Que nous propose-t-il à la place? Une somme d'à peine 90 millions de dollars pour deux ans est censée subventionner le revenu des jeunes. Plus de 600,000 jeunes sont en chômage et ils seront bientôt rejoints par 300,000 diplômés d'écoles postsecondaires et de collèges. Nous pouvons donc voir à quel point la subvention directe des salaires est insuffisante pour ce qui est de l'emploi des jeunes. Et, pourtant, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration nous a dit au cours de son intervention que le gouvernement avait d'emblée laissé tomber les crédits d'impôt à l'emploi remboursables, indépendamment du fait qu'ils auraient eu un effet immédiat sur la création d'emplois et auraient contribué à créer des emplois permanents au lieu d'emplois à court terme comme en créent le programme RELAIS et les divers programmes de travail que le ministre a annoncés dans son budget.

On pourrait dire, j'imagine, que si l'on optait pour la voie des crédits d'impôt à l'emploi remboursables, il ne resterait pas au gouvernement de moyen direct de distribuer des faveurs, d'user du piston qui fait marcher le gouvernement. Mais il n'en demeure pas moins que même dans les propres services du ministre, même si les crédits d'impôt à l'emploi n'existent que depuis peu de temps, nous savons que c'est un moyen beaucoup plus économique, plus efficace, plus direct et plus immédiat de créer des emplois. Pourtant, le gouvernement se croise les bras et cherche à se justifier en écartant d'un air méprisant ce moyen de créer des emplois.

A ce sujet je ferai observer que le ministre a présenté hier une analyse spéciale de stratégie d'emploi pour les années 80 qu'il a déposée à la Chambre et qui a été renvoyée par consentement unanime au comité spécial du travail, de la main-

d'œuvre et de l'immigration. Il faut signaler que c'est là l'unique comité permanent de la Chambre qui s'occupe des ministères d'exécution. Il n'a été constitué que cette semaine, deux mois après les autres comités, et seulement sur l'insistance des députés. Nous nous sommes réunis pour la première fois mardi, et avons élu un président; cependant, il n'y a pas de séance demain. Pourquoi? Parce que les ministres n'ont pas voulu s'y présenter. La Commission d'assurance-chômage, qui a des milliards et des milliards entre les mains, n'était pas disposée à rencontrer ce comité. Le comité ne pouvait pas se réunir aujourd'hui pour étudier les encouragements ou les initiatives que l'on arriverait à découvrir dans le budget du ministre. Il ne se réunira pas avant mardi prochain. Nous espérons nous réunir avec le ministre du Travail (M. Caccia) qui doit rendre des comptes au Parlement par l'intermédiaire de ce comité. Par ailleurs, j'espère bien que nous aurons l'occasion de voir et d'entendre le ministre de l'Emploi et de l'Immigration mardi prochain pour pouvoir étudier le document qui a été déposé à la Chambre hier et voir ce que le gouvernement propose au juste en matière de création réelle d'emplois. J'espère qu'il n'essayera pas de faire des tours de passe-passe en jouant avec les statistiques et avec les chiffres. Nous voulons savoir ce que le gouvernement obtient en contrepartie de l'argent supplémentaire qu'il consacre à la création directe d'emplois. Je le répète, on peut prouver que cet argent n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan, si vous me permettez d'employer cette métaphore. L'incidence de cette mesure sur le chômage sera de moins de 6 p. 100.

• (1650)

Je vous l'ai déjà dit, monsieur le Président, ce qui me tracasse et ce qui tracasse des citoyens de toutes les régions du pays, c'est que le gouvernement reconnaît implicitement dans ce budget que le chômage durera longtemps. Le taux de chômage sera supérieur à 10 p. 100 pour au moins trois, quatre ou cinq ans. Nous pouvons le croire, car le ministre le dit lui-même dans ses prévisions budgétaires. Pourtant, tout ce que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, qui doit conseiller le ministre des Finances pour son budget, a à nous offrir, c'est un programme qui existe déjà—du réchauffé—le programme RELAIS dont le budget actuel est de 600 millions de dollars, alors que jusqu'à présent, il a permis de créer en tout 27,000 emplois. Ce programme est en vigueur depuis le mois d'octobre et il était censé répondre aux besoins des citoyens qui sont aux abois.

Certes, il y a des programmes d'emploi pour les étudiants. Combien d'emplois seront créés pour les 600,000 à 900,000 jeunes qui seront inscrits au chômage le mois prochain, 50,000 ou 100,000? La façon dont le gouvernement s'attaque au problème du chômage est non seulement honteuse, mais aussi, pourrait-on dire, criminelle.